

**OBSERVATOIRE
DE LA
SECURITE
ROUTIERE**

**RAPPEL DES
DEFINITIONS :**

Tué
Victime décédée sur le coup ou dans les 30 jours qui suivent l'accident ;

Blessé
Victime ayant fait l'objet de soins médicaux, non hospitalisée ou admise comme patiente à l'hôpital moins de 24 heures ;
ET
victime admise dans un hôpital plus de 24 heures ;

Situation provisoire pour l'année 2018 et évolution par rapport à l'année 2017

1/ Bilan provisoire de l'année 2018

De façon détaillée, pour l'année 2018 on enregistre :

- Une **hausse de 19,4%** du nombre d'accidents corporels
 - 320 pendant la période du 01/01 au 31/12/2018 contre 268 au cours de la même période 2017
- Une **hausse de 15,1%** du nombre de blessés
 - 442 pendant la période du 01/01 au 31/12/2018 contre 384 au cours de la même période 2017
- Une **baisse de 5,5%** du nombre de tués
 - 52 pendant la période du 01/01 au 31/12/2018 contre 55 au cours de la même période 2017

2/ Bilan provisoire par zone de compétence au 31 Décembre 2018

	Accidents corporels			Total Blessés			Tués		
	2017	2018	%	2017	2018	%	2017	2018	%
Zone Police	145	163	12,4%	203	211	3,9%	4	3	-25,0%
Zone Gendarmerie	123	157	27,6%	181	231	27,6%	51	49	-3,9%
Total	268	320	19,4%	384	442	15,1%	55	52	-5,5%

Les remontées rapides issues des forces de l'ordre laissent apparaître un bilan global avec une **hausse du nombre d'accidents corporels et de celui des blessés** et une **baisse du nombre tués**.

Les tendances de ce bilan sont homogènes selon la zone de compétence considérée, la zone police qui couvre Nouméa et la zone gendarmerie qui couvre toutes les communes hors Nouméa :

- En matière d'accidents corporels, une **hausse de plus de 12%** est constatée en zone police et une **hausse du plus du double** en zone gendarmerie avec **près de 28%**;
- En matière de victimes mortellement blessées, **le nombre de tués est réduit d'un quart en zone police** mais **la situation est moins favorable** en zone gendarmerie avec une légère **baisse de 4%**;
- En matière de blessés tous confondus (hospitalisés et non hospitalisés), la situation est **légèrement défavorable en zone police** avec une hausse de **3,9%** mais **très défavorable en zone gendarmerie** avec une hausse de **plus de 27%**.